

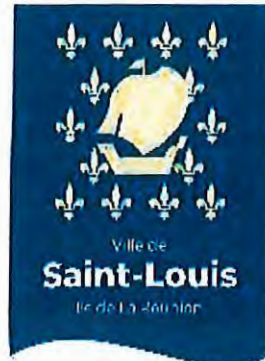
Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 974-219740149-20230626-DCM60\_2023-DE



*Ville de passion!*

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 9 JUIN 2023**



*Ville de passion!*

## CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 22 DGS/JMD/LD/LSP/GP

Afin de désigner leurs délégués supplémentaires et suppléants, en vue de l'élection des sénateurs dont la date a été fixée au 24 septembre 2023, Mesdames et Messieurs les Adjoints et Conseillers Municipaux sont invités à la réunion du **Conseil Municipal** qui se tiendra :

**A la mairie de Saint-Louis - Salle d'honneur Simone VEIL**

**Le vendredi 9 juin 2023 à 17h30**

*Vous trouverez, ci-joint, le projet de délibération et en annexe l'arrêté n°822/SG/DCL du 26 avril 2023 modifiant l'arrêté n°751/SG/DCL du 20 avril 2023.*

Saint-Louis, le 2 juin 2023.

La Maire,

  
Juliana M'DOINOMA



**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LOUIS  
SEANCE DU 9 JUIN 2023**

## PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à dix-sept heures trente, sur convocation individuelle en date du 2 juin 2023, dématérialisée et affranchie le 2 juin 2023, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint-Louis se sont réunis à la salle d'honneur Simone Veil à Saint-Louis sous la présidence de Madame M'DOIHOMA Juliana, Maire.

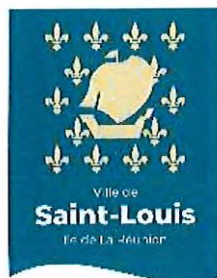
Conseillers			
Présents	Absents représentés		Absents
	Absents	Procuration donnée à	
Mme Juliana M'DOIHOMA M. Thibaud CHANE WOON MING Mme Claudie TECHER M. Jean Eric FONTAINE Mme Yannicke SEVERIN M. Imran HATTEEA Mme Gaëlle MOUNIAMA COUPAN M. Sylvain ARTHEMISE Mme Dominique AMAZINGOI-RIVIERE M. René Claude MARIMOUTOU Mme Leïla OULAMA M. Jean Michel FLORENCY M. Jérémie TURPIN Mme Julie DIJOUX M. Romaln GIGANT Mme Corinne ROCHEFEUILLE M. Jean François PAYET Mme Marie Joëlle JOVET M. Bernard MARIMOUTOU Mme Françoise GASTRIN Mme Flora AUGUSTINE-ETCHEVERRY M. Bruno BEAUVAL Mme Camille CLAIN M. Hanif RIAZE Mme Linda MANENT Mme Stéphanie JONAS-SOORIAH M. Georges Marie NAZE M. Brice GOKALSING-POUPIA Mme Agnès DORESSAMY TAYLLAMIN M. Claude Henri HOARAU Mme Marie Ida HAMOT-RICHAUVET M. Roger Marie Joël ARTHEMISE M. Olivier LAMBERT Mme Brigitte PAYET M. Louis Bertrand GRONDIN M. Cyrille HAMILCARO	Mme Ludivine IMACHE M. Jean Hugues GERARD M. Jean Pascal MANGUE Mme Eliana Marie Eloise NARCISSE Mme Sitina Sophie SOUMAÏLA Mme Florence HOARAU-ROUGEMONT M. Alix GALBOIS	Mme Dominique AMAZINGOI-RIVIERE Mme Gaëlle MOUNIAMA COUPAN Mme Flora AUGUSTINE-ETCHEVERRY Mme Claudie TECHER M. Claude Henri HOARAU M. Roger Marie Joël ARTHEMISE Mme Juliana M'DOIHOMA	M. Philippe RANGAMA Mme Raïssa MAILLOT

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LOUIS  
SEANCE DU 9 JUIN 2023**

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales, Monsieur Romain GIGANT a été désigné pour remplir la fonction de secrétaire.

	Conseillers présents	Conseillers absents et représentés	Conseillers absents de la salle lors du vote	Conseillers n'ayant pas pris part au vote	Résultat du vote		
					Nombre de votants 43	Bulletin blanc 1	Suffrage exprimé 42
Pour la délibération n°59	36	7	2	0	Pour la liste « Ensemble, réveillons notre ville » : 34 Pour la « Liste présentée par des élus de l'opposition » : 08		

Madame le Maire certifie qu'un extrait de délibération ci-contre a été affiché en Mairie de Saint-Louis et publié sur le site de la mairie.




*Ville de passion!*

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LOUIS PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 09 JUIN 2023

Après l'appel nominatif des conseillers à 17h48, Madame le Maire constate qu'avec 36 conseillers présents et 7 représentés, le quorum est atteint et indique que la séance peut donc s'ouvrir de manière conforme à la réglementation.

Monsieur GIGANT Romain, le plus jeune des conseillers présents, est désigné pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

 <i>Ville de passion!</i>	<b>Séance du 09 juin 2023</b> <b>Délibération n° 59</b>	<b>Direction</b> <b>Générale</b> <b>des Services</b>
	<b>Désignation des délégués supplémentaires et suppléants dans le cadre des élections sénatoriales du 24 septembre 2023</b>	

## I- RAPPORT DE PRESENTATION :

Le décret n° 2023-257 du 06 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs a fixé la date de ladite élection au dimanche 24 septembre 2023. C'est à ce titre que les conseils municipaux sont appelés à désigner les délégués ainsi que leurs suppléants composant le collège électoral qui prendra part au scrutin du 24 septembre prochain.

Conformément à l'article 4 du même décret, les conseils municipaux ont été convoqués le vendredi 09 juin 2023 afin de procéder à la désignation de leurs délégués.

L'arrêté du Préfet n° 822/SG/DCL du 26 avril 2023 modifiant l'arrêté n° 751/SG/DCL du 20 avril 2023 et reçu le 26 avril 2023 précise le nombre de délégués supplémentaires et suppléants pour les communes, en fonction notamment du nombre d'habitants.

A ce titre, outre les 45 conseillers municipaux qui sont membres de droit :

- le nombre de délégués supplémentaires est arrêté à 29
- le nombre de délégués suppléants est fixé à 17 en application des règles de calcul en vigueur.

L'article 3 de l'arrêté n° 822/SG/DCL dispose que « dans les Communes de 30000 habitants et plus, tous les conseillers municipaux en fonction à la date du 24 septembre 2023 sont délégués de droit. Des délégués supplémentaires et des suppléants sont élus sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec l'application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel et sans modification de l'ordre de présentation des candidats ».

A l'ouverture du scrutin, 2 listes avaient été reçues :

- la liste « Ensemble, réveillons notre ville »
- la « Liste présentée par des élus de l'opposition »

La composition du collège électoral des sénateurs dans les départements métropolitains et d'outre-mer, ainsi que les modalités de désignation des conseils municipaux, sont fixées par les articles L. 280 à L. 293, L.O. 438-1 et suivants, L.O. 473 à L. 475, L.O. 555 à L. 557, R. 131-1 à R. 148, R. 271, R. 274 à R. 276, R. 284 et R. 333 du code électoral.

Les membres du conseil municipal titulaires de mandats parlementaires, départementaux ou régionaux sont appelés à désigner des représentants prenant part, en leur nom, à l'élection des sénateurs.

Le scrutin en vue de la désignation des 29 délégués supplémentaires et des 17 délégués suppléants par le Conseil municipal de Saint-Louis a été ouvert.

Le bureau électoral a été constitué comme suit :

- La Présidente du bureau : Madame Juliana M'DOIHOMA, Maire de Saint-Louis
- Les deux conseillers municipaux les plus âgés présents :
  - Monsieur Claude HOARAU
  - Monsieur Thibaud CHANE WOON MING
- Les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents :
  - Monsieur Romain GIGANT
  - Monsieur Olivier LAMBERT

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a voté à bulletin secret.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre d'électeurs (égal au nombre de conseillers municipaux présents et représentés) : 43
- Nombre de procurations : 7
- Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 43
- Nombre de suffrages blancs : 1
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 42

#### **TITRE DE LA LISTE ET NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS PAR LISTE :**

- Liste « Ensemble, réveillons notre ville » : 34 suffrages
- « Liste présentée par des élus de l'opposition » : 08 suffrages

Chaque liste a ainsi obtenu en application du quotient électoral et de la règle de la plus forte moyenne :

Liste	Nombre de délégués supplémentaires	Nombre de délégués suppléants
« Ensemble, réveillons notre ville »	24	14
« Liste présentée par des élus de l'opposition »	5	3
Total	29	17

## II- DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
 Vu le Code électoral ;  
 Vu le décret n°2023-198 du 23 mars 2023 relatif à la désignation des électeurs sénatoriaux ;  
 Vu l'arrêté n° 822/SG/DCL du 26 avril 2023 modifiant l'arrêté n°751/SG/DCL du 20 avril 2023 ;

Considérant que le Conseil municipal doit procéder à l'élection de 29 délégués supplémentaires et de 17 délégués suppléants ;

Considérant que 2 listes ont été déposées ;

### **Le Conseil municipal :**

**Article 1 :** a procédé à l'élection des délégués dans le cadre d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle avec application de la forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Ont obtenu :

Liste	Nombre de délégués supplémentaires	Nombre de délégués suppléants
« Ensemble, réveillons notre ville »	24	14
« Liste présentée par des élus de l'opposition »	5	3
Total	29	17

**Article 2 :** a procédé à l'élection des délégués supplémentaires suivants :

N°	Nom Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance	Adresse	Liste
1	Monsieur PHILEAS Jimmy	19/01/1986	Saint-Louis	8 A rue des Gris 97421 La Rivière	Ensemble, réveillons notre ville
2	Madame VALERE Christelle	05/12/1985	Saint-Louis	43 B rue Jean XXIII Apt 2 B Les Terrasses de Bergame 97450 Saint-Louis	Ensemble, réveillons notre ville



3	Monsieur AHO-NIENNE Jean Christian	28/06/1956	Saint-Pierre	19 rue Bernardin de Saint-Pierre Domaine de l'Intendance 97450 Saint-Louis	Ensemble, réveillons notre ville
4	Madame PAYET Agnès	10/03/1988	Saint-Louis	299 route de Cilaos 97421 La Rivière	Ensemble, réveillons notre ville
5	Monsieur GALDIN Philippe	25/05/1963	Saint-Louis	238 rue Jean XXIII 97450 Saint-Louis	Ensemble, réveillons notre ville
6	Madame CORENTHY ép. MEDIAGA Rose-Mery	31/08/1973	Saint-Louis	1 rue des Bois de Prunes 97450 Saint-Louis	Ensemble, réveillons notre ville
7	Monsieur BERTIL Erickson Pascal	06/04/1980	Saint-Louis	27 A rue des Jasmins 97421 La Rivière	Ensemble, réveillons notre ville
8	Madame MAILLOT Martine	06/03/1966	Saint-Paul	8 Chemin Savignan 97421 La Rivière	Ensemble, réveillons notre ville
9	Monsieur PHILEAS Stéphane	11/09/1980	Longjumeau (91)	19 D rue de l'Arbre du Voyageur 97421 La Rivière	Ensemble, réveillons notre ville
10	Madame FLEURY Mireille	30/11/1959	Saint-Pierre	32 rue des Vétyvers 97450 Saint-Louis	Ensemble, réveillons notre ville
11	Monsieur CRAYER Emmanuel	06/01/1988	Saint-Louis	97 Chemin Kerveguen 97421 La Rivière	Ensemble, réveillons notre ville
12	Madame MOURGAPIN ép. ADRIEN Marine Anne Laure	21/02/1992	Saint-Louis	32 chemin des Saphirs Bois de Nèfles Cocos 97450 Saint-Louis	Ensemble, réveillons notre ville
13	Monsieur MAILLOT Stéphane	08/06/1991	Saint-Louis	8 Bis rue du Docteur Schweitzer 97421 La Rivière	Ensemble, réveillons notre ville

14	Madame IMACHE Etell	01/02/1976	Saint-Pierre	77 rue du Ouaki 97421 La Rivière	Ensemble, réveillons notre ville
15	Monsieur NURBEL Norbert	26/12/1971	Saint-Louis	79 chemin du Piton 97450 Saint-Louis	Ensemble, réveillons notre ville
16	Madame RIANI Stéphanie	24/05/1986	Saint-Pierre	23 Allée des Palmiers 97410 Saint Pierre	Ensemble, réveillons notre ville
17	Monsieur GONEVILLE François	16/02/1938	Saint-Louis	4 Venelle Sapotis 97450 Saint-Louis	Ensemble, réveillons notre ville
18	Madame AH- CHINE ép. WAN- TAN-YUE Marie-Claude	09/08/1952	Le Tampon	84 rue du Père Delaporte 97421 La Rivière	Ensemble, réveillons notre ville
19	Monsieur GERAC Jean Marc	14/07/1955	Saint-Louis	10 rue Léon Lepervanche 97450 Saint Louis	Ensemble, réveillons notre ville
20	Madame REMULE Sophie	13/01/1984	Saint-Louis	25 rue de Bordeaux 97450 Saint Louis	Ensemble, réveillons notre ville
21	Monsieur BOISVILLIERS Serge	16/05/1951	La Rivière	47 A rue de Cilaos 97421 La Rivière	Ensemble, réveillons notre ville
22	Madame BOUC Marie Daisy	23/01/1968	Saint-Pierre	14 A chemin Moulin Maïs Bois de Nèfles Cocos 97450 Saint-Louis	Ensemble, réveillons notre ville
23	Monsieur CAZAMBO Raymond Augustin	13/07/1952	Saint-Louis	17 rue des Vétivers Plateau Goyaves 97450 Saint-Louis	Ensemble, réveillons notre ville
24	Madame HONORINE ép. CAPDEBOSQ Marie Isabelle	31/03/1976	Saint-Louis	25 rue Bernardin de Saint Pierre 97450 Saint-Louis	Ensemble, réveillons notre ville
25	Madame RANGUIN Brigitte	01/06/1971	Saint-Pierre	40 rue François de Mahy 97450 Saint Louis	Liste présentée par des élus de l'opposition

26	Monsieur VIADERE Jean Louis	17/10/1958	Saint-Louis	24 rue Calmette et Guérin 97421 La Rivière	Liste présentée par des élus de l'opposition
27	Madame RANGAMA Nathalie	26/06/1970	Saint-Louis	3 D rue Martin Luther King 97450 Saint-Louis	Liste présentée par des élus de l'opposition
28	Monsieur LAURET Hervé	24/09/1954	Sainte-Marie	3 chemin du Languedoc 97450 Saint Louis	Liste présentée par des élus de l'opposition
29	Madame FIDJI Gilberte	23/10/1968	Saint-Louis	5 A Impasse des Banians 97450 Saint Louis	Liste présentée par des élus de l'opposition



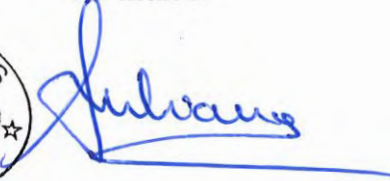
**Article 3 :** a procédé à l'élection des délégués suppléants suivants :

N°	Nom Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance	Adresse	Liste
1	Monsieur NACHIAR Stéphane	05/02/1984	Saint-Pierre	33 A chemin Cannes Roses Bat D Appt 4122 Résidence Coco Turpin 97450 Saint Louis	Ensemble, réveillons notre ville
2	Madame NARCISSE Séverine	10/04/1987	Saint-Louis	27 A Route Hubert Delisle 97421 La Rivière	Ensemble, réveillons notre ville
3	Monsieur BADOR Jonathan	19/08/1982	Saint-Louis	21 rue de l'Etang SIDR Fleurs de Canne Bât D Appt 12 97450 Saint Louis	Ensemble, réveillons notre ville

4	Madame LEPERLIER Nicole	16/12/1966	Saint-Louis	6 chemin Forman 97450 Saint Louis	Ensemble, réveillons notre ville
5	Monsieur CARO Sylvain	09/11/1994	Saint-Pierre	21 rue Gonneau 97421 La Rivière	Ensemble, réveillons notre ville
6	Monsieur LAVERCAN Idrice	30/12/1985	Maherivaratra (Madagascar)	3 rue Sarda Garriga Apt 11 Trois Ravines 97450 Saint Louis	Ensemble, réveillons notre ville
7	Madame PAYET Marie Noëlle	10/03/1965	Saint-Louis	299 Route de Cilaos 97421 La Rivière	Ensemble, réveillons notre ville
8	Monsieur BADJAH Gérard	09/07/1970	Saint-Louis	7 Chemin Pâturage Bellevue 97450 Saint Louis	Ensemble, réveillons notre ville
9	Madame HOARAU Justine	25/01/1995	Saint-Louis	3 A chemin des Myosotis 97421 La Rivière	Ensemble, réveillons notre ville
10	Monsieur LOKHAT Ismail Mahmoud	06/01/1985	Saint-Louis	14 rue Fémy Apt 4 G4 97450 Saint-Louis	Ensemble, réveillons notre ville
11	Madame ARAYAPIN Charlette	16/10/1965	Saint-Louis	115 rue de Saint- Louis 97450 Saint Louis	Ensemble, réveillons notre ville
12	Monsieur HOARAU Bruno	12/04/1975	Saint-Cloud (92)	8 rue Saint Vincent de Paul 97430 Le Tampon	Ensemble, réveillons notre ville
13	Madame CLAIRE ép. MARAALY Nathalie	27/09/1976	Saint-Louis	25 rue Bois de Prunes 97450 Saint Louis	Ensemble, réveillons notre ville
14	Monsieur ALPHONSINE Sully Gérard	02/10/1967	La Rivière	56 B rue du Ouaki 97421 La Rivière	Ensemble, réveillons notre ville

15	Monsieur PAYET Julien	26/06/1984	Saint-Louis	33 chemin de la Plaine 97421 La Rivière	Liste présentée par des élus de l'opposition
16	Madame MARATCHIA Annie	16/08/1966	Saint-Pierre	12 rue Léonus Bénard 97450 Saint Louis	Liste présentée par des élus de l'opposition
17	Monsieur BOISVILLIERS Philippe	30/11/1962	Saint-Louis	19 rue Lislet Geoffroy 97421 La Rivière	Liste présentée par des élus de l'opposition

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

<p><b>Le secrétaire de séance</b></p>  <p><b>Romain GIGANT</b></p>		<p><b>La Maire</b></p>  <p><b>Juliana M'DOIHOMA</b></p>
---	--	---